

# L'INDUSTRIE EN SEINE-ET-MARNE : UN PATRIMOINE VIVANT, DES MÉTIERS D'AVENIR, DES DÉFIS À RELEVÉ

Dossier Semaine de l'industrie - 2025

## UNE RICHE HISTOIRE INDUSTRIELLE

La Seine-et-Marne possède un **riche passé industriel**, souvent méconnu au regard du poids de l'agriculture dans le département. Dès le 19<sup>ème</sup> siècle, le territoire s'industrialise grâce à ses **atouts naturels** (nombreuses rivières, sols variés) et à l'arrivée précoce du chemin de fer en 1849, qui facilite l'implantation d'usines et l'acheminement des productions. Un inventaire (2006) a recensé **162 sites industriels historiques** en Seine-et-Marne, témoignant de cette diversité. On y trouvait aussi bien des moulins hydrauliques, des **brasseries** et des **sucrieries** (liées aux cultures locales de céréales et de betteraves) que de grandes usines emblématiques qui ont marqué l'ère industrielle. Par exemple, la célèbre **chocolaterie Menier** à Noisiel, fondée dans les années 1820, fut l'une des premières usines agroalimentaires mécanisées au monde et un modèle de paternalisme industriel. De même, l'usine Leroy à Saint-Fargeau-Ponthierry ou l'établissement **Schneider** à Champagne-sur-Seine illustrent la présence ancienne de la métallurgie et de la chimie dans le sud du département.

L'**activité industrielle historique** seine-et-marnaise était très variée. La vallée de la Seine notamment conserve des vestiges de **carrières et d'extractions** de matériaux (pierres de construction, gypse pour le plâtre), de forges et de **métallurgie**, de **menuiserie** (grâce au bois des forêts locales), de **céramique** et de fabrication de tuiles ou de briques, ainsi que d'**industries agroalimentaires** (brasseries artisanales, raffineries de sucre de betterave) et de **papeteries** alimentées en eau par les fleuves et rivières. Cette diversité s'explique en partie par la **taille du département** (le plus étendu d'Île-de-France) et la richesse de ses ressources locales, qui ont permis l'essor de filières variées.

Plusieurs **entreprises pionnières** ont fait la renommée industrielle locale. Outre Menier (le « chocolat Menier » était un fleuron exporté internationalement), on peut citer **Lesaffre** à Nangis (levures et alcool), ou les sucrieries coopératives qui se développent au 19<sup>ème</sup> siècle avec la généralisation de la betterave sucrière. Ces activités ont structuré l'économie locale et créé des bassins d'emploi industriels autour de villes comme **Noisiel, Montereau-Fault-Yonne, Provins** ou **Meaux**. Durant le 20<sup>ème</sup> siècle, l'industrialisation s'est poursuivie (souvent en lien avec l'effort de guerre puis les Trente Glorieuses), avant de connaître un **ralentissement et des restructurations** à partir des années 1970 comme ailleurs en France (désindustrialisation de certaines filières traditionnelles). Néanmoins, l'héritage industriel demeure visible : d'anciennes usines ont été reconverties (par exemple, le site Menier à Noisiel est aujourd'hui le siège social d'un grand groupe alimentaire) et constituent un **patrimoine** dont témoignent musées, archives et friches réhabilitées.

# UNE INDUSTRIE TOUJOURS PRÉSENTE ET DIVERSIFIÉE

## QUELLE EST LA PLACE DE L'INDUSTRIE EN SEINE-ET-MARNE AUJOURD'HUI ?

Le secteur industriel, bien que minoritaire dans une économie départementale dominée par les services et la logistique, reste un acteur économique clé. On compte plus de **5 300 établissements industriels actifs** dans le département, dont **2 514 sites employeurs** (ayant au moins un salarié) fin 2022. Ces entreprises industrielles emploient **près de 47 700 salariés**, ce qui représente environ **6,1 % de l'emploi total** du département. La part de l'industrie dans l'économie locale est modeste (environ **5 % des établissements économiques actifs du 77** sont industriels), reflétant le poids important du tertiaire en Île-de-France. Cependant, l'industrie seine-et-marnaise se distingue par son orientation vers la **production manufacturière** : près de **87 % des entreprises industrielles** relèvent de l'**industrie manufacturière** au sens strict, le reste correspondant à l'énergie, l'eau, les déchets ou l'extraction. En d'autres termes, l'activité industrielle locale est avant tout une **industrie de fabrication de biens matériels**, allant de l'alimentation aux matériels de transport.

## STRUCTURE ET SECTEURS

Le tissu industriel du territoire se caractérise par la prédominance de **PME et ETI**. En effet, 60 % des établissements industriels employeurs ont **moins de 10 salariés**, et plus de 90 % comptent moins de 50 salariés. À l'opposé, seul une **trentaine d'établissements** dépassent les 200 salariés. Cette pyramide d'entreprises révèle un maillage de **petites unités agiles**, entourant quelques **grandes entreprises « locomotives »** qui structurent des filières entières. **La diversité sectorielle** est notable, couvrant **une douzaine de filières industrielles**. On retrouve ainsi : l'**industrie agroalimentaire**, l'**aéronautique**, la **métallurgie** et transformation des métaux, l'**électronique** et l'**informatique**, l'**automobile** (construction et équipements), l'**industrie de l'énergie** (raffinage, nouvelles énergies), le **luxe** (maroquinerie, parfums), les industries du **caoutchouc et plastique**, du **verre**, de la **santé-pharmacie et cosmétique**, de la **chimie**, ainsi que l'**industrie des matériaux de construction**. Cette palette large va de secteurs traditionnels (verreries, sucreries, fonderies) à des domaines de haute technologie (aéronautique, optique, cosmétique), souvent en lien avec les besoins du bassin francilien.

Plusieurs **grands groupes internationaux** ont des sites en Seine-et-Marne et figurent parmi les principaux employeurs industriels du département. Par exemple, **Safran Aircraft Engines** opère à Villaroche (Réau) une importante usine de construction de moteurs aéronautiques (plus grand site industriel du département), **TotalEnergies** exploite la plateforme de Grandpuits (anciennement raffinerie pétrolière, en cours de conversion dans les biocarburants), **BIC** produit des instruments d'écriture (stylos BIC Cristal et 4 Couleurs) sur l'un des principaux sites européens du groupe (Montévrain), **Hermès** possède des ateliers de maroquinerie de luxe (Nemours), et **Corning** fabrique des matériaux verriers high-tech (Bagneaux-sur-Loing). Dans l'**agroalimentaire**, le 77 accueille des sites de transformation connus : par exemple **William Saurin** (plats cuisinés) ou les boulangeries industrielles **Brioche Pasquier** et **Astruc** (viennoiseries). La filière sucre reste très présente avec les sucreries coopératives de **Cristal Union** et **Tereos**, héritières d'une longue tradition betteravière. Celles-ci produisent du sucre, de l'alcool, mais aussi des coproduits (pulpe de betterave pour l'alimentation animale ou la méthanisation). On retrouve également des industries de pointe comme **Silec Cable** à Montereau (câbles spéciaux), **Saint-Gobain Advanced Ceramic Composites** à Nemours (fournisseur leader de matériaux et produits composites céramiques avancés de haute qualité), des usines de la **pharmacie/santé** (par ex. Centre Spécialités Pharmaceutiques – Movianto à Moussy-le-Neuf), sans oublier la gestion des déchets avec **Suez** à Saint-Pierre-lès-Nemours (centre de tri et recyclage) ou des unités liées à l'agrochimie (**Lat Nitrogen** à Mormant, engrais azotés). Ce **panorama d'entreprises** témoigne d'un tissu industriel à la fois **très diversifié et complémentaire** : les secteurs traditionnels (métaux, plasturgie, verre, chimie...) alimentent ou supportent des secteurs à plus forte valeur ajoutée implantés localement (aéronautique, luxe, construction, santé, etc.).

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

L'industrie seine-et-marnaise est répartie sur l'ensemble du territoire, avec plusieurs **pôles géographiques** marqués. La partie **ouest et nord-ouest** du département, plus urbanisée (proche de Paris), concentre de nombreux sites : l'agglomération **Paris-Vallée de la Marne** représente à elle seule environ **12 % des établissements industriels** du 77, suivie par les secteurs de **Marne et Gondoire** (8,7 %) et de **Coulommiers Pays de Brie** (7,9 %), puis la région de **Meaux** (Pays de Meaux, 7,4 %). On observe un continuum d'implantations le long des grands axes de transport : par exemple, la vallée de la Marne (A4) et le nord du département (axe N3/N2 vers Meaux et Roissy) accueillent de nombreux entrepôts et usines liés à l'agroalimentaire, la logistique industrielle ou la fabrication de composants. Le sud et l'est de la Seine-et-Marne ne sont pas en reste : autour de **Melun et Sénart** (Melun Val de Seine, Grand Paris Sud), de **Montereau-Fault-Yonne** et **Nemours**, subsistent des bassins industriels hérités de l'histoire (matériaux, verreries, métallurgie) ainsi que des sites plus récents (parcs d'activités multi-sectoriels). Dans ces zones plus rurales, l'industrie a souvent un poids relatif plus important dans l'emploi local (ex. la CC de la Bassée-Montois compte près de 10 % d'emplois industriels dans son économie locale).

## LA DYNAMIQUE D'INNOVATION INDUSTRIELLE EST BIEN PRÉSENTE AUJOURD'HUI EN SEINE-ET-MARNE, MÊME SI ELLE EST MOINS VISIBLE QU'AU CŒUR DE LA MÉTROPOLÉ PARISIENNE

Le département accueille des activités de **R&D de pointe** (ex. sur le site Safran de Villaroche sont conçus des moteurs de fusée et d'avion innovants), et plusieurs PME locales se distinguent par leurs innovations (on peut citer **JPB Système** à Réau, spécialisée notamment dans les systèmes auto-freinants pour le secteur aéronautique, ou **Wall Up** à Aulnoy, spécialisée dans les panneaux d'isolation à base de chanvre). La présence d'établissements d'enseignement supérieur techniques à proximité (Université Gustave Eiffel, IUT de Sénart et Marne-la-Vallée, écoles d'ingénieurs) favorise les synergies entre industrie et recherche. Par ailleurs, les pouvoirs publics ont identifié la Seine-et-Marne comme un **territoire propice à la réindustrialisation et à l'innovation**. Sur les 11 « Territoires d'industrie » labellisés en Île-de-France (programme national de soutien aux zones à fort potentiel industriel), **6 concernent la Seine-et-Marne**, reflétant l'engagement local en faveur du développement industriel. Ce dispositif permet de mobiliser élus et industriels en binôme pour piloter des plans d'action autour de thèmes comme la **décarbonation des usines, la formation, la modernisation de l'outil de production** ou l'implantation de nouvelles entreprises. De même, la Région Île-de-France et la CCI proposent des programmes d'**accompagnement « Industrie du futur »** afin d'aider les PME seine-et-marnaises à adopter les technologies nouvelles (robotisation, intelligence artificielle, cybersécurité, etc.) et à améliorer leur compétitivité tout en réduisant leur empreinte environnementale. L'industrie locale, bien qu'en effectifs modestes, affiche donc **une volonté de se transformer et d'innover**, en s'appuyant sur ses filières d'excellence (aéronautique, agroalimentaire, matériaux...) et en s'adaptant aux mutations en cours.

# LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : UNE PALETTE DE COMPÉTENCES

Le secteur industriel offre un **vaste éventail de métiers** aux compétences et niveaux de qualification variés. En Seine-et-Marne comme ailleurs, une **usine** ou un site de production mobilise différents profils professionnels qu'il convient de faire connaître aux élèves. On peut distinguer plusieurs **grandes catégories de métiers actuels** dans l'industrie :

- **Opérateurs et ouvriers de production** : ils représentent la base de la fabrication. Ce sont par exemple les conducteurs de ligne automatisée, les monteurs, soudeurs, conducteurs d'équipements, caristes, etc. Ils réalisent les opérations d'usinage, d'assemblage, de conditionnement, en surveillant la qualité des produits. Beaucoup de ces opérateurs sont qualifiés (CAP, bac pro) et leur savoir-faire technique est essentiel au bon fonctionnement des ateliers.
- **Techniciens et agents de maîtrise** : ils ont en général un niveau bac+2 (BTS, DUT) et occupent des postes d'expertise ou d'encadrement intermédiaire. On y trouve les techniciens de maintenance industrielle (chargés d'entretenir et réparer les machines), les techniciens méthodes et planning (qui organisent la production), les contrôleurs qualité, les programmeurs sur machines à commande numérique, ou encore les chefs d'équipe de production qui supervisent les opérateurs sur le terrain. Ces profils polyvalents assurent le lien entre la conception et l'exécution, et veillent à l'optimisation des process.
- **Ingénieurs et cadres** : généralement titulaires d'un diplôme bac+5 (école d'ingénieur, master), ils conçoivent les produits et pilotent les projets. En bureau d'études, les ingénieurs R&D imaginent les nouveaux produits ou les améliorations techniques. En production, les ingénieurs process définissent l'organisation des usines et les méthodes de fabrication. On trouve aussi des ingénieurs qualité, des responsables sécurité/environnement, des directeurs d'usine ou responsables d'unités. Leurs missions incluent le management d'équipes, la gestion de projet, et l'innovation. Ils sont garants de la compétitivité et de la conformité technique des productions.
- **Métiers supports et logistiques** : une entreprise industrielle a besoin de nombreuses fonctions support. Par exemple, les **acheteurs industriels** approvisionnent les matières premières, les **planificateurs** gèrent les flux logistiques, les **informaticiens** s'occupent des systèmes numériques (gestion de production assistée par ordinateur, etc.), les **commerciaux** et chargés d'affaires vendent les produits, sans oublier les fonctions de **ressources humaines**, de **comptabilité/gestion**, de **maintenance des bâtiments** ou de **sécurité industrielle**. Ces métiers, parfois externalisés, sont indispensables au bon fonctionnement global du site.

Aujourd'hui, les besoins en compétences portent sur **tous ces niveaux**, avec toutefois une forte demande pour les **métiers techniques qualifiés**. Dans le département, les entreprises industrielles recherchent par exemple des soudeurs, des électromécaniciens, des automaticiens, des conducteurs de machines, des **techniciens de maintenance** (un profil très sollicité dans l'usine du futur), des chefs d'équipe de production, etc. Les **métiers de l'ingénierie** sont également demandés (ingénieur en génie industriel, en amélioration continue, data analyst industriel...), notamment dans les secteurs de pointe comme l'aéronautique ou la chimie. Une usine comme Safran à Réau emploie ainsi des centaines de techniciens et d'ingénieurs en mécanique et matériaux, tandis qu'une entreprise agroalimentaire comme Pasquier aura davantage de besoins en électromécaniciens, conducteurs de ligne et techniciens qualité.

**Évolutions et métiers émergents** : l'industrie d'aujourd'hui évolue rapidement sous l'effet de la **numérisation** et des nouveaux enjeux sociétaux. Cela fait émerger de **nouveaux métiers** ou transforme les métiers existants. Par exemple, l'essor de l'**automatisation et de la robotique** crée un besoin de **roboticiens**, de programmeurs d'automates et de spécialistes en maintenance de robots. De même, la **digitalisation** de la production fait appel à des **data analysts** capables d'exploiter les données des machines (industrie 4.0), des experts en **cybersécurité industrielle** pour protéger les systèmes connectés, ou encore des spécialistes en **réalité augmentée** pour former et assister les opérateurs. La **transition écologique** génère aussi de nouveaux profils dans l'indus-

trie : on voit apparaître des **ingénieurs en efficacité énergétique**, des responsables en **économie circulaire** (pour valoriser les déchets, réduire l’empreinte carbone des usines), des spécialistes des **nouvelles énergies** (ex : gestion d’une unité de production de bio-carburant, comme prévu à Grandpuits). Dans la logistique industrielle, l’automatisation des entrepôts et l’IA transforment les postes de caristes ou de gestionnaires de stocks, désormais assistés par des systèmes intelligents. On parle ainsi de plus en plus de l’« **opérateur 4.0** », un ouvrier connecté, polyvalent, à l’aise avec les outils numériques de pilotage des machines. À l’horizon 2030, certains métiers industriels seront en partie métamorphosés, mais il y aura toujours un **besoin humain** pour concevoir, paramétrer, maintenir les technologies et pour des tâches hautement qualifiées ou créatives. Par exemple, si les lignes de montage intègrent des robots collaboratifs, le rôle des techniciens sera davantage de les programmer, de les superviser et d’interpréter les données de production.

**Besoins en recrutement et formation** : L’industrie française fait face aujourd’hui à un **défi de recrutement** majeur, et la Seine-et-Marne n’y échappe pas. De nombreux **salariés expérimentés partent à la retraite** dans les années à venir (générations du baby-boom), ce qui ouvre des postes mais entraîne une perte de savoir-faire si la relève n’est pas assurée. Or, les entreprises peinent à attirer suffisamment de jeunes vers les carrières industrielles. Ce **manque d’attractivité** s’explique par des idées reçues tenaces (usines perçues comme difficiles, métiers mal connus) alors même que les conditions de travail et les technologies ont beaucoup évolué. À l’échelle nationale, plus de **67 % des entreprises industrielles** déclaraient en 2022 rencontrer des difficultés de recrutement – un record depuis 30 ans. Le phénomène s’observe dans tous les domaines, de l’opérateur au poste d’ingénieur. Paradoxalement, il y a **autant de jeunes formés aux métiers industriels qu’il ne serait nécessaire d’en recruter** chaque année, mais la moitié d’entre eux n’entrent pas dans le secteur industriel une fois diplômés (beaucoup bifurquent vers d’autres secteurs ou rencontrent des obstacles à l’embauche). En effet, pour **deux jeunes formés à un métier industriel, un seul exercera finalement ce métier**. Ce taux d’« évaporation » illustre la difficulté à **fidéliser les talents** vers l’industrie. L’un des enjeux est donc d’**informer et orienter** davantage les élèves dès le collège et le lycée sur les débouchés industriels, afin de susciter des vocations et de casser les stéréotypes. Des événements comme la **Semaine de l’Industrie** (à laquelle ce dossier est destiné) participent à cette sensibilisation, en ouvrant les portes des usines aux jeunes et aux enseignants.

En Seine-et-Marne, on recense un **réseau de formations industrielles** couvrant divers niveaux : des **lycées professionnels et technologiques** proposent des bacs pro et des BTS dans les spécialités industrielles (par ex. le **Lycée Benjamin Franklin** à La Rochette, le **Lycée Joliot-Curie** à Dammarie-les-Lys, ou le **Lycée Gustave-Eiffel** de Varennes-sur-Seine forment aux métiers de la maintenance, de la chaudronnerie, de l’électrotechnique, etc.). Le département dispose également de **centres d’apprentissage** dédiés à l’industrie, tels que le **CFAI de Vaux-le-Pénil** (AFORP), où des jeunes apprennent en alternance les métiers de la métallurgie, de la mécanique ou de l’électricité. Au niveau supérieur, les étudiants peuvent poursuivre en **IUT** (à Sénart ou Champs-sur-Marne) dans des filières comme le génie mécanique, le génie électrique ou la logistique industrielle. Il existe aussi des **écoles d’ingénieurs** à proximité (l’École des Ponts ParisTech, l’ESIEE à Marne-la-Vallée, etc.) qui forment des ingénieurs que les entreprises locales cherchent à attirer. L’offre de formation est donc assez complète, **du CAP au diplôme d’ingénieur**, même si toutes les spécialités ne sont pas représentées dans le département même. Pour répondre aux besoins à venir, les acteurs de la formation et les entreprises travaillent ensemble (via les branches professionnelles, la CCI, le Campus des métiers et qualifications d’Île-de-France...) afin d’**adapter les cursus** : par exemple, développement de nouvelles formations en robotique, en maintenance 4.0 ou en écoconception. L’apprentissage et la **formation continue** des salariés en poste sont également encouragés pour faire évoluer les compétences au rythme des innovations.

# LES GRANDS DÉFIS À RELEVER POUR L'AVENIR

Comme partout, l'industrie de Seine-et-Marne fait face à de **grands défis pour les années à venir**, qui représentent autant d'axes de transformation nécessaires. Quatre enjeux majeurs se dégagent : la transition écologique, la transition numérique, la relocalisation industrielle et l'adaptation des compétences. Ces tendances de fond, nationales et mondiales, doivent être **relevées au niveau local** pour assurer la pérennité et la compétitivité de l'appareil productif du département, tout en s'alignant sur les attentes de la société.

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'urgence climatique et environnementale impose à l'industrie de réduire drastiquement son **empreinte** carbone et ses pollutions. En Seine-et-Marne, où l'industrie manufacturière représente une part non négligeable de l'économie, cela passe par la **décarbonation des procédés** (moins d'énergie fossile, recours à l'électricité verte ou à la biomasse), l'**amélioration de l'efficacité énergétique** des usines, et la diminution des déchets et rejets. Un exemple concret est la **reconversion de la raffinerie de Grandpuits** : ce site pétrolier historique est en train d'être transformé en une plateforme industrielle « **zéro pétrole** », dédiée aux biocarburants pour l'aviation, à la production de bioplastiques et au recyclage des plastiques. Ce projet illustre la volonté de tourner la page des énergies fossiles pour se positionner sur des filières vertes d'avenir, tout en maintenant de l'emploi industriel local. La **montée de l'économie circulaire** est également un défi : actuellement, la plupart des déchets industriels du 77 sont traités hors du territoire et peu de **boucles locales** de recyclage existent. Demain, il s'agira de développer des filières de **valorisation sur place** des sous-produits (par exemple, le réemploi des matériaux, le recyclage des plastiques sur place, la réutilisation de chaleur fatale entre entreprises). La transition écologique représente certes un coût d'investissement pour les usines (mise aux normes, nouvelles installations de dépollution, etc.), mais c'est aussi une **opportunité d'innovation** et de création d'emplois « verts ». Les pouvoirs publics (Région, État) accompagnent ce mouvement via des aides (par ex. le programme de la Région IDF « **Compétitivité et décarbonation de l'industrie** » destiné aux PME). Pour l'industrie seine-et-marnaise, réussir ce tournant vert sera crucial pour rester compétitive sur des marchés où la **demande de durabilité** est de plus en plus forte (clients et consommateurs exigeant des bilans carbone réduits, etc.), et pour s'aligner avec les objectifs nationaux (Stratégie bas carbone, neutralité carbone à horizon 2050).

## TRANSITION NUMÉRIQUE ET INDUSTRIE DU FUTUR

Le deuxième défi majeur est la poursuite de la **transformation digitale** des outils de production. On parle d'**industrie 4.0** pour décrire cette nouvelle révolution industrielle intégrant les technologies numériques à tous les niveaux : automatisation avancée, robotique collaborative, Internet des objets (machines connectées collectant des données en temps réel), intelligence artificielle pour piloter la qualité ou la maintenance prédictive, etc. De nombreuses entreprises seine-et-marnaises ont amorcé cette modernisation, mais le chemin reste long, en particulier pour les **PMI** (petites et moyennes industries) qui n'en ont pas toujours les moyens techniques ou financiers. La CCI de Seine-et-Marne et ses partenaires encouragent les industriels locaux à **investir dans la modernisation** (robots, logiciels de pilotage, capteurs...) en proposant des accompagnements dédiés. La **robotisation** peut aider par exemple une usine de conditionnement à augmenter ses cadences tout en réduisant la pénibilité pour les opérateurs (qui se recentrent sur du contrôle), tandis que l'**analyse de données** peut permettre à une usine chimique de mieux anticiper les pannes et d'optimiser ses consommations d'énergie. Le déploiement de ces outils nécessite aussi de **former le personnel** aux nouvelles compétences numériques (voir défi compétences ci-dessous). Le risque, si cette transition n'est pas menée, est un décrochage technologique : l'usine du futur sera plus productive, plus flexible (capable de personnalisation) et de meilleure qualité, ce qui deviendra un standard pour rester concurrentiel. En Seine-et-Marne, certains sites emblématiques, comme Safran ou Hermès, sont déjà à la pointe de ces technologies, intégrant réalité virtuelle pour la

formation ou automatisant certaines tâches de production manuelle. Le **défi numérique** est donc d'entraîner l'ensemble du tissu industriel, y compris les sous-traitants, dans cette montée en gamme. Cela passe par des investissements (souvent aidés via le plan France Relance ou France 2030) et par un changement de culture vers l'**innovation permanente**. On peut noter que la jeunesse étant très au fait du numérique, c'est aussi un **levier pour attirer** de nouveaux talents : présenter l'industrie comme un secteur technologique de pointe, utilisant robots et IA, peut susciter des vocations chez les « digital natives ». Enfin, la transition numérique inclut la question de la **cybersécurité** : avec la connectivité accrue des machines, les usines deviennent vulnérables aux cyberattaques. C'est un défi nouveau auquel les industriels locaux doivent se préparer (plans de protection, recrutement d'experts en sécurité informatique industrielle).

## RELOCALISATION ET RÉINDUSTRIALISATION

Le troisième enjeu est plus spécifiquement stratégique : il s'agit de **relocaliser certaines productions** et de **réindustrialiser** le territoire national, mouvement encouragé par les pouvoirs publics. Depuis les années 2000, la France a vu décliner l'emploi industriel et externaliser de nombreuses fabrications à l'étranger. Mais récemment, une volonté de **reconquête industrielle** et de **sécurisation des chaînes d'approvisionnement** est réaffirmée (notamment après les pénuries observées pendant la crise du Covid-19). Le gouvernement a lancé un plan massif (France 2030) pour soutenir l'implantation d'usines dans des secteurs stratégiques (électronique, batteries, santé, alimentation...). La Seine-et-Marne, de par sa localisation et ses disponibilités foncières, veut **prendre sa part** de cette nouvelle donne. Le département dispose de **nombreuses zones d'activités** prêtes à accueillir des usines, et bénéficie d'un **cadre de vie attractif** (coût du foncier moindre qu'en proche banlieue, environnement plus rural) qui peut attirer des industriels cherchant de l'espace. La **relocalisation** peut aussi concerner les entreprises existantes du territoire, en rapatriant certaines étapes de fabrication auparavant sous-traitées à l'étranger. Toutefois, relever ce défi suppose de rester **compétitif** : il faut que l'environnement local (infrastructures, coûts, fiscalité, compétence de la main-d'œuvre) soit favorable. C'est pourquoi les collectivités travaillent à améliorer l'**attractivité industrielle** du 77 : promotion du territoire (« Seine-et-Marne Vivre en Grand ! »), aides à l'implantation, pépinières d'entreprises, etc. À noter que plus de **75 % de l'emploi industriel en France se situe hors des métropoles**, signe que des départements comme la Seine-et-Marne, non métropolitains, ont un rôle crucial à jouer dans la réindustrialisation nationale. L'objectif est de  **rapprocher les bassins d'emploi de la production**, de réduire la dépendance aux importations lointaines, tout en dynamisant l'économie locale. C'est un défi ambitieux, mais les opportunités existent, notamment autour des filières innovantes encouragées par France 2030 (par exemple, le développement de l'**hydrogène vert** ou du **recyclage** pourrait voir l'implantation de sites en grande couronne).

## COMPÉTENCES ET RESSOURCES HUMAINES

Enfin, un **défi transversal** à tous les précédents est celui des **compétences humaines**. Aucune transition (ni écologique, ni numérique, ni même relocalisation) ne peut se faire sans les **femmes et les hommes** de l'industrie, suffisamment nombreux et formés. La **pénurie de main-d'œuvre** qualifiée dans l'industrie est déjà palpable aujourd'hui : au niveau national, le nombre de postes industriels **non pourvus** a triplé entre 2017 et 2022 pour atteindre environ 60 000 emplois vacants. Ce manque de compétences disponibles risque de freiner les projets de croissance ou de modernisation des entreprises (**frein n°1 cité par les chefs d'entreprise**). En Seine-et-Marne, les difficultés de recrutement sont régulièrement soulignées par les acteurs économiques, en particulier dans certains métiers clés (soudeur, usineur, technicien maintenance, ingénieur production...). C'est un défi d'**adaptation du système de formation et d'orientation** : il faut à la fois former davantage dans les filières utiles (ouvertures de sections, d'apprentissage) et convaincre les jeunes et les personnes en reconversion de choisir l'industrie. Des actions sont menées localement pour relever ce défi des compétences : organisation de **forums des métiers**, opérations de **découverte des métiers** industriels pour les collégiens (visites d'usine lors de la Semaine de l'Industrie, interventions d'industriels en classe), campagnes de communication sur les opportunités d'emploi dans l'industrie. L'accent est mis aussi sur l'**apprentissage**, voie royale pour se former aux métiers industriels avec un taux d'insertion élevé. Par ailleurs, la transition numérique et écologique exige de **nouvelles compé-**

**tences** (ex. analyse de données, maîtrise de nouvelles machines, connaissances en réglementation environnementale) : cela implique de **former en continu** les salariés actuels pour qu'ils montent en compétence. Les entreprises, avec l'aide de l'État (via le plan de relance, le FNE-Formation), investissent dans la montée en qualification de leurs équipes. L'enjeu est double : **quantitatif** (avoir assez de personnes) et **qualitatif** (avoir les bonnes compétences au bon niveau). Si ce défi est relevé, l'industrie seine-et-marnaise pourra non seulement conserver ses activités actuelles, mais aussi accueillir de **nouvelles implantations** et innover, car elle disposera du **capital humain** nécessaire. Dans le cas contraire, un risque serait de voir des projets industriels se détourner du territoire faute de main-d'œuvre disponible.

## CONCLUSION

L'industrie en Seine-et-Marne, forte d'une histoire riche et d'une base d'entreprises dynamiques, se trouve à la **croisée des chemins**. Les professeurs, en sensibilisant les élèves à ces thématiques – l'héritage industriel local, la réalité des usines d'aujourd'hui, la variété des métiers et les défis futurs – peuvent contribuer à préparer la **relève de demain**.

Ce dossier, dense en informations locales et en repères nationaux, est destiné à vous fournir des éléments concrets pour aborder la Semaine de l'Industrie en classe de manière pédagogique. L'industrie, qu'elle soit celle d'**hier**, d'**aujourd'hui** ou de **demain**, demeure un secteur stratégique pour le développement du territoire seine-et-marnais, un vivier d'**emplois qualifiés**, d'**innovations** et de **défis passionnants** à relever avec les nouvelles générations.